



Ministère de la Justice Department of Justice  
Canada Canada

**DOCUMENT TECHNIQUE**

**NOUVELLES TECHNIQUES  
DE REPRODUCTION :  
BIBLIOGRAPHIE ANNOTÉE**

**Laura Druar et Eric Lundgren  
Adjoints de recherche  
Unité de recherche sur le droit public  
et de revue de l'environnement  
Section de la recherche**

août 1994

TR1993-7f

**Direction générale de la recherche et de la statistique /  
Research and Statistics Directorate**

**Secteur de la gestion, politiques et programmes ministériels /  
Corporate Management, Policy and Programs Sector**

**Canada**

**DOCUMENT TECHNIQUE**

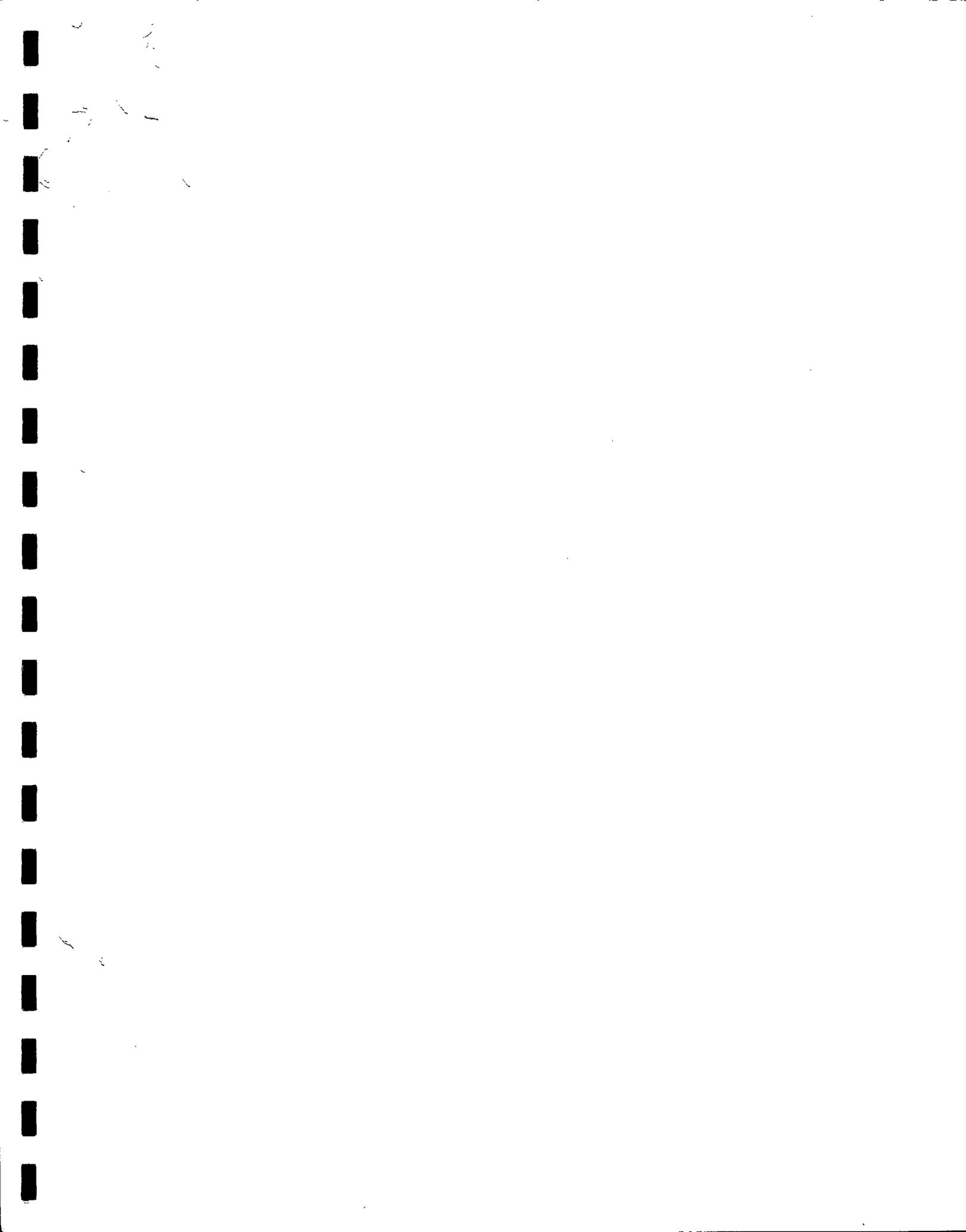
**NOUVELLES TECHNIQUES  
DE REPRODUCTION :  
BIBLIOGRAPHIE ANNOTÉE**

**Laura Druar et Eric Lundgren  
Adjoints de recherche  
Unité de recherche sur le droit public  
et de revue de l'environnement  
Section de la recherche**

**août 1994**

**TR1993-7f**

*La présente étude a été réalisée par la Section  
de la recherche du ministère de la Justice du Canada.  
Les opinions exprimées sont celles des auteurs  
des articles et ne sont pas nécessairement  
celles du ministère de la Justice.*



## TABLE DES MATIÈRES

<b>I. Documents rédigés dans le cadre de la commission royale sur les nouvelles techniques de reproduction</b> .....	<b>1</b>
Royal Commission Undertakes Extensive Consultations Program To Seek Views and Experiences Of All Canadians, 29 mai 1990. ....	1
Guide pour la participation du public aux travaux de la Commission royale sur les nouvelles techniques de reproduction, septembre 1990. ....	1
Public Opinion: Abortion and New Reproductive Technologies, 1991. ....	2
Speeches given by D <sup>r</sup> Patricia Baird (présidente, Commission royale sur les nouvelles techniques de reproduction), de février 1990 à mars 1991. ....	2
Guide pour mieux comprendre le programme de recherche de la Commission royale sur les nouvelles techniques de reproduction, mars 1991. ....	3
Mémoire à la Commission royale sur les nouvelles techniques de reproduction. Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, mars 1991. ....	4
Les audiences publiques : témoignages et opinions, septembre 1991. ....	4
Royal Commission on New Reproductive Technologies Releases Summary of Issues Raised During Public Hearings, le 9 septembre 1991. ....	5
Update: A Letter from the Chairperson, janvier 1992. ....	5
Recherche sur les embryons et les tissus foetaux humains : organisation de la recherche, janvier 1992. ....	6
Royal Commission on New Reproductive Technologies Releases Paper on the Use of Human Embryos and Fetal Tissue, 13 février 1992. ....	6
Achilles, Rona. L'insémination hétérologue et ses implications, mars 1992. ....	7
Enquête sur les programmes d'infertilité au Canada, avril 1993. ....	7

<b>II.</b>	<b>Documents provenant d'autres sources</b> .....	9
	Burstyn, Varda. "Making Perfect Babies" .....	9
	Bryant, Heather. L'infertilité à l'heure de la procréatique et la prévention .....	9
	Coffey, Mary Anne. "Of Father Born: A Lesbian Feminist Critique of Ontario Law Reform Commission Recommendations on Artificial Insemination" .....	10
	Faulkner, Ellen. "The Case of Baby M." .....	10
	Franklin, Ursula. "Community and Technology" .....	11
	Hyatt, Douglas E. et William J. Milne. "Can Public Policy Affect Fertility?" ..	11
	McDaniel, Susan A. "Women's Roles, Reproduction and the New Reproductive Technologies A New Stork Rising" .....	12
	Narasimhan, Sakuntala. "The Unwanted Sex" .....	13
	Overall, Christine. <i>Ethics and Human Reproduction: A Feminist Analysis</i> .....	13
	Overall, Christine. "Reproductive Ethics: Feminist and Non-Feminist Approaches" .....	14
	Rodgers, Sandra. "Fetal Rights and Maternal Rights: Is There A Conflict?" ..	15
<b>III.</b>	<b>Textes tirés de <i>Test-tube Women: What Future for Motherhood?</i></b>	<b>16</b>
	Albury, Rebecca. "Who Owns The Embryo?" .....	16
	Arditti, Rita and Shelley Minden. "An Interview With Mirtha Quintanales" ...	16
	Clarke, Adele. "Subtle Forms of Sterilization Abuse: A Reproductive Rights Analysis" .....	17
	Corea, Genoveffa. "Egg Snatchers" .....	17
	Finger, Anne. "Claiming All Of Our Bodies: Reproductive Rights and Disabilities" .....	18
	Ince, Susan. "Inside The Surrogate Industry" .....	18

Katz Rothman, Barbara. "The Meaning of Choice in Reproductive Technology"	19
Minden, Shelley. "Designer Genes: A View From the Factory" .....	19
Murphy, Jane. "From Mice to Men? Implications of Progress in Cloning Research" .....	20
Murphy, Julie. "Egg Farming and Women's Future" .....	20
Pollock, Scarlet. "Refusing to Take Women Seriously: Side Effects and the Politics of Contraception" .....	21
Trawick, Eleanor. "Teenage Oppression and Reproductive Rights" .....	21
<b>III. Autres lectures suggérées .....</b>	<b>23</b>

## DOCUMENTS RÉDIGÉS DANS LE CADRE DE LA COMMISSION ROYALE SUR LES NOUVELLES TECHNIQUES DE REPRODUCTION

*Royal Commission Undertakes Extensive Consultations Program To Seek Views and Experiences Of All Canadians, 29 mai 1990.*

Article expliquant en détail le programme de consultations publiques de la Commission royale sur les nouvelles techniques de reproduction (NTR) à l'automne 1990. La Commission espérait, grâce à ce programme, favoriser la participation d'une grande diversité de groupes de Canadiens sur un sujet qui a d'importantes répercussions nationales. Ce programme se composait de trois étapes liées les unes aux autres, comprenant notamment des audiences publiques, des réunions de consultation et des séances individuelles. Les nouvelles techniques de reproduction étaient, à l'origine, considérées comme des moyens médicaux et scientifiques d'aider les couples infertiles à concevoir et ont énormément évolué au cours des dernières années, tant du point de vue de leur portée que de leurs applications. La Commission royale sur les nouvelles techniques de reproduction examine et analyse des mesures telles que la réanastomose, l'insémination artificielle, la fertilisation in vitro, le transfert d'embryons, la maternité de substitution et des tests génétiques tels que le dépistage prénatal, les interventions thérapeutiques et les greffes de tissu foetal.

*Guide pour la participation du public aux travaux de la Commission royale sur les nouvelles techniques de reproduction, septembre 1990.*

Brochure qui explique, sous forme de questions et de réponses, le mandat de la Commission royale sur les nouvelles techniques de reproduction. On y indique également comment les canadiens peuvent participer au travail de la Commission grâce au programme de consultations publiques. Parmi les sujets traités dans la brochure, mentionnons les domaines de recherche proposés par la Commission et les questions étudiées par celle-ci, les répercussions économiques des nouvelles techniques de reproduction (NTR) et les problèmes juridiques et éthiques connexes. Chacun peut faire connaître son point de vue à la Commission lors des audiences publiques, en présentant un mémoire ou une bande sonore, lors des réunions de consultation, dans le cadre de séances individuelles ou par la ligne téléphonique sans frais pour faire des commentaires et demander des renseignements. La diversité de l'expérience des membres de la Commission est une de ses forces. Cette diversité, ainsi que les connaissances acquises en consultant la population canadienne, permettront à la Commission de bien analyser les NTR et de faire des recommandations relatives à de nouvelles politiques qui satisferont les Canadiens.

*Public Opinion: Abortion and New Reproductive Technologies, 1991.*

Des recherches menées par FOCUS CANADA ont révélé que l'appui donné par les Canadiens à l'accès à l'avortement n'a ni augmenté ni diminué depuis le milieu des années 80, il s'est maintenu à un peu plus de 50 p. 100. En 1991, 56 p. 100 des Canadiens croyaient que toutes les femmes devaient avoir accès à l'avortement, alors que 37 p.100 étaient contre. Les sondages d'opinion démontrent également que l'âge, l'état civil, le niveau de revenu et le niveau de scolarité ont une incidence sur l'opinion publique au Canada à l'égard de l'avortement. L'appui varie également selon la situation géographique et l'appartenance politique. FOCUS CANADA a aussi fait un sondage sur les nouvelles techniques de reproduction (NTR), notamment la maternité de substitution, la détermination du sexe et la fertilisation in vitro. Dans l'ensemble, la population canadienne a certaines réserves en ce qui concerne de telles mesures, en particulier leurs répercussions juridiques et éthiques. Cependant, ces nouvelles techniques donnent à de nombreuses femmes la chance d'avoir un enfant, ce qui, autrement, aurait été impossible. Une telle constatation a accru quelque peu la réceptivité de la population à l'endroit des NTR. Ainsi, l'opposition à la maternité de substitution a baissé légèrement entre 1987 et 1991, bien que la confusion liée aux obligations contractuelles reste grande. De plus, 48 p. 100 des Canadiens ont approuvé les tests de détermination du sexe et 41 p.100 s'y sont opposés. En outre, les 2/3 des Canadiens ont appuyé le recours à la fertilisation in vitro en dépit des risques sur le plan de la santé et des coûts élevés. En fait, les opinions partagées à l'égard des NTR correspondent à la controverse que suscitent certains aspects de la question, à laquelle les responsables de l'élaboration des politiques et le grand public devront s'intéresser et devront tenter de dissiper.

*Speeches given by Dr Patricia Baird (présidente, Commission royale sur les nouvelles techniques de reproduction), de février 1990 à mars 1991.*

Document contenant diverses allocutions données par le Dr Patricia Baird, présidente de la Commission royale sur les nouvelles techniques de reproduction, de février 1990 à mars 1991. De Vancouver à Halifax, M<sup>me</sup> Baird a entretenu différents auditoires de questions relatives aux nouvelles techniques de reproduction (NTR) :

- 1) Le 21 mars 1991, M<sup>me</sup> Baird a donné une conférence sur le double défi que représente l'évolution de la société et de la technologie pour la British Columbia Medical Association. Elle a parlé des différents changements sociaux et technologiques qu'a subi la société au cours du siècle et a expliqué les répercussions de certains de ces changements et leur importance pour la profession médicale.
- 2) Le 16 mars 1991, M<sup>me</sup> Baird a prononcé un discours-programme portant sur l'éducation et les nouveaux choix découlant de l'utilisation de la technologie devant l'Association canadienne pour jeunes enfants. Elle a principalement parlé des sciences et de l'éducation et a indiqué que les questions relatives aux NTR devaient être abordées en classe pour que les

enfants comprennent ce qui se passe autour d'eux sur le plan de l'évolution technologique et de la reproduction humaine.

3) Le 12 mars 1992, Patricia Baird a entretenu les participants à la conférence de Travail Canada sur la santé et la sécurité en milieu de travail au 21<sup>e</sup> siècle. Elle a décrit comment le milieu de travail peut créer des risques d'infertilité, en particulier dans les services de lutte contre les incendies.

4) L'allocution de M<sup>me</sup> Baird portant sur les médecins de demain a été rendue le 23 février 1991 durant le week-end d'activités organisé par les étudiants de médecine de l'University of Western Ontario. Elle a discuté des NTR et des différents points de vue qu'elle a entendus au Canada à ce sujet, pour ensuite donner quelques conseils aux étudiants sur la façon de se préparer à devenir de bons médecins dans la société canadienne en rapide évolution.

5) Le 12 octobre 1990, Patricia Baird a présenté une allocution relative aux répercussions de l'évolution scientifique sur les nouvelles techniques de reproduction devant l'Institut canadien d'administration de la justice. Elle a parlé du diagnostic pré-implantation, de la maternité de substitution totale et la congélation d'embryons, de la façon dont on utilise ces techniques et des avantages et des risques qui y sont associés.

6) Le 22 juin 1990, M<sup>me</sup> Baird s'est adressée aux participants à la 46<sup>e</sup> réunion de la Société des obstétriciens et gynécologues du Canada dans une allocution portant sur les défis que poseront les nouvelles techniques de reproduction. Elle a d'abord expliqué le mandat général de la Commission royale sur les nouvelles techniques de reproduction et a ensuite exposé en détail le programme de consultations publiques et le programme de recherche et d'évaluation tous deux destinés à favoriser une meilleure compréhension du sujet.

7) Dans le cadre des célébrations du 20<sup>e</sup> anniversaire de la Commission royale sur la situation de la femme au Canada, M<sup>me</sup> Baird s'est adressée à la British Columbia Status of Women, le 22 février 1990. Avec le temps, les femmes ont réussi à faire des gains substantiels en réussissant à faire intégrer leurs préoccupations aux discussions relatives aux politiques publiques nationales. La création de la Commission royale sur les nouvelles techniques de reproduction est une réalisation digne de mention. Durant son allocution, M<sup>me</sup> Baird a parlé des NTR, du mandat de la Commission et des six domaines analysés et examinés par les commissaires.

*Guide pour mieux comprendre le programme de recherche de la Commission royale sur les nouvelles techniques de reproduction, mars 1991.*

La Commission royale sur les nouvelles techniques de reproduction a été créée en octobre 1989 dans le seul but d'examiner et d'analyser les questions relatives à ce nouveau et controversé secteur d'activité. Sa mise sur pied s'est imposée par suite de la constatation d'un écart entre l'évolution rapide de la technologie et l'élaboration des politiques connexes. La brochure décrit le Programme de recherche et d'évaluation de la Commission royale sur les nouvelles techniques de reproduction dans le but de faire comprendre aux Canadiens les priorités de la Commission en matière de recherche. Le Programme de recherche et d'évaluation se fonde sur une approche multidisciplinaire et se compose de quatre grandes catégories de projets

comprenant la documentation, les études, la recherche et l'évaluation. Des études seront menées dans quatre domaines : 1) les causes et la prévention de l'infertilité, 2) les méthodes de procréation humaine assistée, 3) le diagnostic prénatal et la génétique, et 4) la recherche sur l'embryon et le tissu foetal. Compte tenu de ces réalités, la Commission examinera les perspectives historiques actuelles et futures. Enfin, le Programme de recherche et d'évaluation fait partie intégrante du mandat global de la Commission royale en vertu duquel elle doit analyser en profondeur les nouvelles techniques de reproduction du point de vue de leurs conséquences sociales, juridiques, éthiques et économiques, ainsi que sur le plan de la recherche et de la santé.

*Mémoire à la Commission royale sur les nouvelles techniques de reproduction. Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, mars 1991.*

Le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme (CCCSF) est un organisme financé par le gouvernement fédéral ayant pour mandat de sensibiliser le gouvernement à toutes les questions et problèmes d'intérêt public qui concernent les femmes. Ce mémoire résume le point de vue du CCCSF sur la santé génésique et a été rédigé avec pour seul objectif de guider la Commission royale sur les nouvelles techniques de reproduction durant ses recherches et ses analyses de l'évolution des techniques de reproduction. À l'heure actuelle, la CCCSF se demande si les nouvelles techniques de reproduction (NTR) seront bénéfiques pour les femmes, étant donné les effets désastreux de la thalidomide, du DES, du bouclier de Dalkon et du Depo-Provera au 20<sup>e</sup> siècle seulement. L'évolution technologique, dans un tel contexte, ne fera qu'accroître l'emprise de la profession médicale et de l'industrie pharmaceutique sur la santé génésique des femmes. Par conséquent, la CCSF insiste sur la nécessité d'effectuer des recherches sur les vastes répercussions des NTR pour que les femmes puissent faire des choix éclairés. Les membres de la CCSF ne sont pas prêts à prendre partie pour ou contre les NTR. Ils estiment que la majeure partie des problèmes que susciteront les NTR ne tiendront pas aux techniques mêmes, elles découleront du contrôle de ces techniques par certaines personnes clés. La CCCSF espère surtout que la Commission royale sur les nouvelles techniques de reproduction contribuera à instaurer un climat politique et culturel favorable aux femmes sur le plan de la reproduction.

*Les audiences publiques : témoignages et opinions, septembre 1991.*

Cette brochure contient un résumé des questions soulevées par les Canadiens lors des audiences publiques tenues par la Commission royale sur les nouvelles techniques de reproduction à l'automne 1990. Les sujets sont répartis en douze catégories : les services sociaux, les services de santé communautaire et les services parallèles; les groupes de femmes; les droits de l'homme et la loi; la famille, la religion et les groupes pro-vie; les questions ethnoculturelles; les autochtones; la population active; les citoyens qui s'intéressent à la question; les personnes

infertiles, les utilisateurs de nouvelles techniques de reproduction, les familles à risque et les groupes de soutien; les groupes et les représentants des personnes ayant une incapacité; la communauté médicale; l'industrie et les organismes commerciaux. On indique qui a témoigné lors des audiences publiques et les questions abordées. Le texte ne se veut pas une analyse exhaustive des questions relatives aux nouvelles techniques de reproduction, mais plutôt un résumé des points soulevés par des groupes et des personnes lors des audiences. L'une des observations les plus fréquemment faite est que les NTR sont très avancées et qu'elles ont d'importantes répercussions nationales. De plus, de nombreux Canadiens estiment que les techniques évoluent trop rapidement pour la société qui n'est pas en mesure de bien les comprendre et de les contrôler. Le reste du document porte sur des sujets tels que l'infertilité, l'incidence des NTR pour différents groupes de la société canadienne, ainsi que les diverses façons dont la société pourrait faire une place aux nouvelles techniques.

*Royal Commission on New Reproductive Technologies Releases Summary of Issues Raised During Public Hearings, le 9 septembre 1991.*

Cet article résume les questions clés contenues dans le document intitulé *Les audiences publiques : témoignages et opinions*. Il s'agit des sujets soulevés lors des audiences publiques de la Commission royale sur les nouvelles techniques de reproduction à l'automne 1990. Ce document relate simplement les points de vue exprimés par les participants aux audiences publiques et n'est pas une analyse poussée des diverses questions entourant les nouvelles techniques de reproduction. Les personnes qui ont témoigné ont fréquemment dit craindre que les répercussions de l'avènement des nouvelles techniques de reproduction n'aient pas suffisamment été examinées. De plus, la plupart des participants ont indiqué que les NTR peuvent avoir des effets bénéfiques ou néfastes pour les utilisateurs et les producteurs des NTR. Des préoccupations précises ont également été exprimées par de nombreux groupes, notamment des groupes de femmes, des personnes et des couples infertiles, des conseillers, des groupes religieux et de organismes représentant des personnes ayant des incapacités. La Commission royale a tenu des audiences dans 17 villes du Canada entre le 11 septembre et le 29 novembre 1990 et a recueilli des opinions très diversifiées de plus de 550 personnes. On peut obtenir une analyse plus approfondie des thèmes soulevés lors des audiences publiques dans le résumé intitulé *Les audiences publiques : témoignages et opinions*, distribué par la Commission.

*Update: A Letter from the Chairperson, janvier 1992.*

Patricia Baird, présidente de la Commission royale sur les nouvelles techniques de reproduction, commence cette lettre en déplorant la révocation de quatre commissaires à la mi-décembre 1990. Elle poursuit en donnant un impressionnant relevé des compétences des cinq membres qui restent et qui collaboreront à la rédaction du rapport final. Elle explique ensuite de façon générale le travail de la Commission et parle enfin de l'incidence des nouvelles

techniques de reproduction. À l'heure actuelle, il n'existe pas suffisamment de données fiables à partir desquelles on pourrait élaborer de nouvelles politiques publiques. Par conséquent, la Commission a mis en oeuvre un programme exhaustif de recherche et d'évaluation dont les détails figurent dans le document. Des recherches seront menées dans quatre grands domaines : 1) les causes et la prévention de l'infertilité; 2) la procréation humaine assistée; 3) le diagnostic prénatal et la génétique; et 4) la recherche sur l'embryon et le tissu foetal. En conclusion, elle note que la Commission royale sur les nouvelles techniques de reproduction doit obtenir de l'information et de l'aide d'une grande diversité de Canadiens pour que son rapport final tienne compte de leurs opinions, de leurs valeurs et de leurs expériences dans ce secteur controversé.

*Recherche sur les embryons et les tissus foetaux humains : organisation de la recherche, janvier 1992.*

Ce document présente d'abord un examen des utilisations médicales et scientifiques des embryons et des foetus et plus particulièrement des propriétés biologiques et des sources de ces produits, de leurs applications médicales et techniques, ainsi que des autres solutions envisageables. Les propriétés biologiques de l'embryon humain et ses utilisations possibles soulèvent de nombreuses questions sociales, juridiques et éthiques que le gouvernement n'a pas encore étudiées. De plus, il y a souvent de la confusion lorsqu'on tente d'établir une distinction entre le patient et le sujet expérimental. Les recherches actuelles sur les tissus foetaux semblent indiquer qu'ils pourraient servir à guérir certaines maladies telles que la maladie d'Alzheimer, le diabète et le sida. Toutefois, étant donné le nombre croissant d'avortements durant le premier trimestre (ce qui occasionnent fréquemment la fragmentation des tissus foetaux) et les utilisations de plus en plus diversifiées de substances foetales, il y aura certainement des problèmes d'offre et de demande. Par ailleurs, la question des aspects moraux et éthiques de l'utilisation des embryons et des tissus foetaux reste entière. L'auteur souligne que le document n'est qu'une recension de la littérature médicale et universitaire. L'expérimentation dans l'industrie des produits de beauté, l'industrie pharmaceutique et d'autres secteurs n'est pas abordée. Les répercussions sociales, juridiques et éthiques qu'il faut absolument examiner pour être en mesure d'élaborer des politiques publiques n'ont pas été analysées en profondeur.

*Royal Commission on New Reproductive Technologies Releases Paper on the Use of Human Embryos and Fetal Tissue, 13 février 1992.*

Cet article résume certaines questions clés d'un document intitulé *Recherche sur les embryons et les tissus foetaux humains : organisation de la recherche*, préparé par la Commission royale sur les nouvelles techniques de reproduction. On y explique les propriétés biologiques particulières des embryons et tissus foetaux humains, et on y donne un aperçu de certaines

utilisations possibles pour des traitements et des transplantations et dans l'industrie. La recherche sur les embryons est cruciale pour le développement des NTR, et, comme on l'a découvert récemment, pour la recherche sur les infections à virus telles que la grippe, l'hépatite B, la rougeole et le VIH. Cependant, l'auteur souligne que l'avancement de la recherche sur les embryons et tissus foetaux humains n'est pas assortie de l'élaboration de politiques publiques visant les aspects sociaux, éthiques et juridiques liés aux nouvelles techniques. Un examen approfondi de la question est fait dans *Recherche sur les embryons et les tissus foetaux humains : organisation de la recherche*, que l'on peut obtenir de la Commission royale.

*Achilles, Rona. L'insémination hétérologue et ses implications, mars 1992.*

Dans le contexte de la création de la Commission royale sur les nouvelles techniques de reproduction, l'insémination hétérologue (IH), déjà pratiquée au Canada depuis plusieurs années, retient maintenant l'attention du public. Utilisée par toutes sortes de gens pour des raisons diverses, l'IH est une façon de procréer sans relation sexuelle. L'auteur discute de l'IH et indique les lacunes sur le plan de la recherche sur le sujet. Différentes catégories de personnes recourent à cette intervention, mais surtout les couples hétérosexuels dont l'homme est infertile, quoique les femmes célibataires et les lesbiennes la considèrent désormais comme une possibilité. On explique les divers types d'insémination hétérologues et leur coût relatif, ainsi que le taux de succès approximatif de chacun. Dans les années 50 et 60, la controverse suscitée par l'IH portait sur les aspects juridiques, éthiques et religieux d'une telle intervention.

De nos jours, le débat est axé sur les maladies transmises sexuellement et sur la possibilité qu'elles soient transmises par l'IH. L'auteur relate également l'histoire de l'insémination artificielle depuis ses origines : l'expérimentation animale, les premiers cas documentés d'insémination artificielle humaine et d'utilisation de sperme congelé. Peu de recherches empiriques ont été faites sur les répercussions psychologiques de l'IH, en particulier l'incidence de l'utilisation de cette technique sur les mères inséminées, leur partenaire, les donneurs de sperme et les enfants ainsi conçus. L'ouvrage se termine par des recommandations précises concernant la recherche future sur le recours à l'IH.

*Enquête sur les programmes d'infertilité au Canada, avril 1993.*

Document produit pour la Commission royale sur les nouvelles techniques de reproduction dans le but de renseigner la population canadienne sur les programmes de fertilité au Canada. Il s'agit d'une enquête destinée à 1) fournir des données de 1991 sur les patients, les traitements et les résultats obtenus ; 2) recueillir des données sur la tenue des dossiers; 3) fournir des renseignements sur le counselling; 4) analyser la documentation remise aux patients; et 5) déterminer les objectifs des cliniques, définir les termes clés, établir les critères non médicaux d'acceptation des patients et les méthodes d'assurance de la qualité. Un questionnaire a été envoyé à tous les programmes d'infertilité reconnus au Canada, ainsi qu'à

un certain nombre de praticiens qui utilisent l'insémination hétérologue comme traitement. L'enquête a révélé que la plupart des programmes d'infertilité sont mis en oeuvre dans la région centrale du pays et que le programme le plus courant est l'insémination artificielle (IA). En 1991, environ 2 900 personnes ont participé à des programmes de fertilisation in vitro (FIV), 3 400 à des programmes d'IA et seulement une à un programme de maternité de substitution. La raison la plus fréquente du recours à l'IA était l'absence de sperme ou un sperme de piètre qualité du partenaire. On a également découvert que les femmes sans partenaire ou lesbiennes s'étaient vues refuser le traitement dans presque la moitié des programmes. La question du consentement éclairé est soulevée car la majeure partie des documents d'information distribués étaient très mal rédigés et s'adressaient à des personnes qui ont suivi au moins deux années d'études secondaires. Certaines questions méritent une plus grande attention : la nécessité de se doter d'une base de données complètes sur les médecins qui pratiquent l'IA en bureau privé et sur l'utilisation qu'ils font du sperme congelé; la nécessité de recueillir des données plus nombreuses et plus fiables sur l'information et le counselling concernant les donneurs; et l'étendue de l'utilisation des ovules et des embryons pour la fécondation in vitro. Le comité a, en outre, fait de nombreuses visites et a interrogé certains participants à des programmes de fertilité au Canada. Voici quelques-unes de leurs recommandations : il faudrait que les cliniques de fertilité utilisent les mêmes définitions pour les taux de succès; il faudrait mettre sur pied un centre de recherche sur la reproduction, qui serait chargé d'étudier les causes de l'infertilité et les moyens de la prévenir; et il faudrait faire en sorte que les médecins de pratique privée fassent une utilisation optimale du sperme frais. Deux conclusions ont été tirées. D'abord, les dossiers tenus par dans bien des programmes sont incomplets et les données qu'ils contiennent sont plus ou moins exactes, par conséquent il est difficile d'évaluer les résultats et la qualité des services. Ensuite, d'autres normes sont nécessaires parce que les programmes diffèrent énormément du point de vue des règles, des méthodes et des protocoles des traitements de l'infertilité. Les normes et lignes directrices, par exemple pour le test du VIH pour les donneurs de sperme, ne sont pas suivies par tous les praticiens.

## DOCUMENTS PROVENANT D'AUTRES SOURCES

Burstyn, Varda. "Making Perfect Babies", *Canadian Forum*, avril 1992, 13-19.

Les répercussions sur la société et sur la biologie de l'avènement de nouvelles techniques de reproduction et de nouvelles techniques génétiques sont incertaines. Bien des gens connaissent la fertilisation in vitro, les dons d'ovule et la maternité de substitution, mais une autre révolution est en cours, une biorévolution. Le Conseil des sciences du Canada estime que l'activité de l'industrie biotechnique se chiffrera à 180 milliards de dollars à l'échelle mondiale en 1996. Burstyn porte un regard critique sur cette industrie qui s'est développée de façon fulgurante au cours de la dernière décennie et désigne ceux qui ont la main haute sur les nouvelles technologies. Elle soutient que ce sont les médecins, les chercheurs scientifiques et les compagnies pharmaceutiques qui ont fait de la reproduction humaine un produit, sans tenir compte des conséquences sur le corps des sujets qui l'utilise et sur la société. L'objection la plus fréquente soulevée par les groupes d'intérêt à l'égard des techniques génétiques est celle de l'eugénisme. L'auteur décrit trois principaux secteurs d'application des techniques génétiques et souligne les risques et répercussions dans chacun d'eux. Le premier secteur est celui de la "correction" des erreurs génétiques à l'origine de certaines maladies par la modification des codes génétiques des adultes. Le deuxième domaine est le dépistage génétique prénatal des embryons destiné à déceler tout caractère génétique indésirable. Le troisième est la thérapie germinative c'est-à-dire la modification du code génétique d'une personne pour les générations futures. L'auteur analyse les conséquences de l'utilisation de ces techniques génétiques sur la société, l'État, les personnes handicapées et, surtout, les femmes.

Bryant, Heather. L'infertilité à l'heure de la procréatique et la prévention, Ottawa, Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, 1990.

Ce document s'adresse à des lecteurs qui ne sont pas familiers avec le domaine médical et porte sur l'incidence des nouvelles techniques de reproduction (NTR) destinées à traiter l'infertilité. L'infertilité est à la hausse au Canada et les NTR sont évidemment bienvenues par les personnes infertiles. Cependant, le taux de succès de ces nouvelles techniques reste bas et les interventions en sont encore au stade expérimental. Les NTR ont des répercussions sur la société dans les domaines médical et technique, mais aussi dans les domaines social, éthique, juridique et économique, ainsi que dans les domaines de la recherche et de la santé. La révolution qui s'opère sur le plan de la reproduction a notamment pour conséquence la mise au rancart de traitements moins techniques (pouvant être aussi efficaces). L'auteur tente de déterminer s'il est possible et faisable d'envisager l'infertilité sous l'angle de la prévention, notamment par des programmes destinés à prévenir les maladies transmises sexuellement, en particulier chez les jeunes femmes. Pour qu'un tel programme soit efficace, il ne faudrait plus mettre l'accent sur la médecine curative. La dernière partie du document décrit les besoins

futur en matière de recherche et les changements de politique sociale qui peuvent contribuer à faire en sorte qu'on s'intéresse moins au traitement qu'aux causes de l'infertilité. L'auteur veut avant tout faire comprendre que l'infertilité est un problème de santé génésique auquel l'ensemble de la société et de nombreuses disciplines devraient s'intéresser et pas seulement les milieux médicaux.

Coffey, Mary Anne. "Of Father Born: A Lesbian Feminist Critique of Ontario Law Reform Commission Recommendations on Artificial Insemination", *Revue juridique La femme et le droit*, 1, 2(1986) : 424-433.

Les féministes ne voient les politiques publiques concernant les techniques de reproduction du même oeil que les non-féministes. Elles ne se préoccupent pas de ce qui est "naturel", elles tentent plutôt de déterminer dans quelle mesure les nouvelles politiques donneront de l'autonomie aux femmes ou, inversement, les astreindront à se conformer à ce que d'autres leur dictent. Les nouvelles techniques de reproduction et les règles régissant leur utilisation ont été créées par des hommes ou par des femmes à identification masculine. De plus, les politiques et les lois sont axées sur la famille hétérosexuelle, ce qui empêche les lesbiennes de faire l'expérience de la maternité. D'entrée de jeu, l'auteure compare la définition de l'insémination artificielle axée sur l'homme que donne le rapport de la Commission de réforme du droit de l'Ontario (CRDO) et une définition féministe et lesbienne de l'intervention. Elle analyse les recommandations du rapport de la CRDO qui pourraient nuire aux mères lesbiennes. En résumé, elle soutient que toutes les femmes, quelle que soit leur orientation sexuelle, sont désavantagées parce qu'elle n'ont pas la possibilité de choisir et qu'en tant que groupe, elles doivent donc lutter contre la domination mâle de manière à reprendre en main leur fonction de reproduction.

Faulkner, Ellen. "The Case of Baby M.", *Revue juridique La femme et le droit*, 3, 1(1989) : 239-245.

Cet article est une critique féministe des poursuites judiciaires intentées dans l'affaire Bébé M. En février 1985, Mary Beth Whitehead a conclu un contrat de maternité de substitution avec William Stern. Cependant, lorsque M<sup>me</sup> Whitehead a donné naissance à une fille en mars 1986, elle a décidé de garder l'enfant et une bataille judiciaire a commencé. Le juge Surkow, qui entendait la cause, a accordé la garde permanente de l'enfant à M. Stern, le père biologique, et a déclaré que Mary Beth Whitehead avait perdu tous ses droits parentaux quand elle avait signé le contrat de maternité de substitution. Durant le procès, la vie privée de M<sup>me</sup> Whitehead a été étalée devant le tribunal et utilisée par les médias à son détriment. Elle avait travaillé dans un bar comme danseuse, se teignait ses cheveux, avait mis de nombreuses années à rompre une relation abusive avec son mari et avait permis à son enfant d'assister au procès de l'affaire Bébé M. En fin de compte, la façon dont la société et, en particulier les hommes,

croient que les femmes et les mères devraient se comporter à une influence sur l'issue du procès. La cause a été portée devant la Cour suprême du New Jersey le 3 février 1988 et M<sup>me</sup> Whitehead a de nouveau obtenu ses privilèges en tant que mère naturelle. Toutefois, M. Stern a conservé la garde de l'enfant parce que cela était "préférable pour l'enfant". L'auteur conclut en mentionnant que les hommes qui n'ont pas la moindre idée de ce qu'est l'accouchement et, dans la plupart des cas, n'élèvent pas leurs enfants, ne devraient pas avoir le pouvoir ultime de décider qui est en mesure d'être parent.

Franklin, Ursula. "Community and Technology", *Canadian Forum*, 69, 791 (juillet/août 1990) : 20-23.

Cette scientifique de l'Université de Toronto explique dans cet article comment la technologie influe sur nos perceptions de la réalité. Elle établit une analogie entre la technologie et la démocratie, elle décrit la technologie sous l'angle des idées et des rêves, des règles et des méthodes, des espoirs et des mythes. Elle aborde ensuite la technologie dans un contexte global, en fonction des réalités de la vie. Selon l'auteur, il existe quatre types de réalité qui influent constamment sur le comportement et l'attitude des gens : 1) vernaculaire, 2) élargie, 3) construite, et 4) projetée. L'auteure explique le lien que les gens entretiennent avec chacune de ces réalités. De plus, elle considère les liens entre la science et la technologie et la nature de l'expérience comme des aspects du monde réel de la technologie. En fin de compte, tous les paliers de la réalité subissent l'influence de la science et de la technologie; cependant, la réalité peut aussi être énormément faussée. Enfin, M<sup>me</sup> Franklin indique comment la vitesse de transmission des messages a radicalement changé le monde de la technologie dans un laps de temps assez court et comment les images et l'information fournies par la télévision, les vidéos et la radio ont fortement modifié la perception de la réalité de l'ensemble de la société par la création de "pseudocommunautés" de spectateurs et d'auditeurs. Il est indéniable que l'évolution technologique a changé et changera notre façon de voir les choses et nos perceptions de l'avenir.

Hyatt, Douglas E. et William J. Milne. "Can Public Policy Affect Fertility?", *Analyse de politiques*, 17, 1(1991): 77-85.

Document dans lequel les auteurs analysent le lien entre la politique publique et les taux de fécondité au Canada. L'explosion démographique d'après-guerre a rapidement été suivie par un effondrement de la natalité, et le changement des taux de fécondité ont été difficiles à expliquer du point de vue socio-économique. De la même façon, il est intéressant de savoir si une politique gouvernementale peut influencer sur le taux de fécondité, mais il n'est pas facile de le déterminer car la politique canadienne n'a jamais été conçue de manière à modifier les taux de natalité. Certains programmes peuvent cependant avoir une incidence indirecte sur les taux de fécondité, par exemple les allocations familiales, les crédits d'impôt pour enfants et les

prestations de maternité prévues par la Loi sur l'assurance-chômage. Les auteurs ont donc tenté de décrire et d'évaluer une série chronologique du taux de fécondité total et les conséquences possibles des programmes gouvernementaux grâce auxquels il serait moins coûteux d'élever des enfants. Après une discussion sur la fertilité envisagée d'un point de vue économique, ils exposent ensuite la série chronologique pour enfin décrire les données et les résultats prévus. Ils soutiennent, par ailleurs, que les prestations de maternité de l'assurance-chômage ont eu des conséquences minimales, mais favorables sur les taux de fécondité globaux. Les auteurs concluent que les données qu'ils ont recueillies ne leur permettent pas de déterminer quelles politiques gouvernementales favoriseraient le plus la croissance démographique et, par conséquent, qu'il faut poursuivre la recherche.

McDaniel, Susan A. "Women's Roles, Reproduction and the New Reproductive Technologies A New Stork Rising", dans *Reconstructing the Canadian Family: Feminist Perspectives*, édité par Nancy Mandell et Ann Duffy, Toronto : Butterworths Canada Ltd., 1988, 175-206.

L'auteur traite de la procréation du point de vue social plutôt biologique et analyse les conséquences sociales et politiques des nouvelles techniques de reproduction. Elle estime que toutes les sociétés exercent un certain contrôle de la reproduction biologique. Le mythe voulant que la vie des femmes est limitée par sa fonction procréatrice et la croyance populaire selon laquelle la maternité est un rôle naturellement féminin sont renforcés par les sciences sociales, en particulier la théorie sociologique du fonctionnalisme. De plus, l'auteur étudie la procréation en tant que processus politique dont l'importance a augmenté à cause d'autres questions sociales telles que l'avortement, le taux de natalité, l'accessibilité de la contraception, le sida et la maternité de substitution. Les médias transmettent des images de parents heureux grâce aux nouvelles techniques de reproduction sans égard à leurs répercussions plus profondes sur la société, les femmes et les rapports entre hommes et femmes. Que sont les nouvelles techniques de reproduction et dans quelle mesure sont-elles nouvelles? Qui en tire avantage et qui les contrôle? Quelles sont les dimensions politiques de la question (quelles sont les catégories visées)? La maternité changera-t-elle dans un tel contexte? Que nous réserve l'avenir? Ces questions ont aidé l'auteur à analyser les possibilités qu'offrent aux femmes les nouvelles techniques de reproduction. L'accès à ces nouvelles techniques est régi par les hommes et si la tendance se maintient, l'emprise masculine sur la fonction procréatrice des femmes s'accroîtra. Pour les féministes, tout choix dans ce secteur doit être fait par la femme ou par le couple et non pas être imposé aux femmes.

Narasimhan, Sakuntala. "The Unwanted Sex", *The New Internationalist*, 240 (février 1993) : 9-10.

Ce texte décrit la vie de jeunes filles qui grandissent en Inde, dans un contexte culturel où la préférence pour les garçons est telle que l'avortement et l'infanticide sont considérés comme des solutions à la naissance de bébés indésirés de sexe féminin. Des célébrations et des festivités soulignent la naissance de garçons, alors que la venue au monde de filles est un lourd fardeau pour les familles indiennes. Les fils représentent un atout financier; par conséquent, leur éducation est considérée comme prioritaire. De plus, les mâles perpétuent le nom de la famille et exécutent les droits religieux des âmes de leurs ancêtres après leur mort. Par ailleurs, les jeunes filles apprennent à tenir maison et sont données en mariage, après quoi elles "appartiennent" désormais à leur mari. Bien que les dots soient interdites par la loi depuis 1986, elles existent toujours en Inde et toutes les économies de la famille sont parfois entièrement consacrées au mariage d'une fille. L'infanticide des filles a augmenté dans les années 80, ainsi que le recours à l'amniocentèse pour déterminer le sexe et, au besoin, provoquer un avortement si le fœtus est de sexe féminin. De telles pratiques modifient le ratio garçons-filles au profit des premiers. De plus, les filles mangent en dernier et, souvent, que les restes. Bébés, elles ne sont pas nourries au sein ou le sont pour une très courte période. Les mères consultent plus rarement le médecin pour leurs filles que pour leurs garçons et les filles n'ont pas le droit de faire des études. Tout cela démontre que les filles sont défavorisées en Inde. Il ne fait aucun doute que cette tradition doit changer, mais surtout que la société indienne, statique depuis des siècles, doit évoluer. Autrement, il sera impossible d'améliorer la situation de la femme dans ce pays et les enfants de sexe féminin continueront d'être des indésirables.

Overall, Christine. *Ethics and Human Reproduction: A Feminist Analysis*, Boston : Unwin Hyman, 1987, 245 p.

L'auteur analyse les questions morales liées à la reproduction humaine et aux nouvelles techniques de reproduction, en particulier les politiques sociales. Parmi les nombreux sujets traités, mentionnons la présélection du sexe, l'insémination artificielle, le diagnostic prénatal, l'avortement, la fertilisation in vitro, le transfert d'embryons, la maternité de substitution et l'accouchement. Elle adopte une approche féministe pour répondre à certaines questions sur les droits en matière de reproduction et sur les effets des nouvelles techniques de reproduction sur les femmes et les enfants. Dans une critique des points de vue anti-féministes et non féministes, elle soutient qu'on exploite les capacités procréatrices et sexuelles des femmes pour perpétuer la domination exercée par les hommes. Les féministes rendent compte de l'expérience des femmes dans tous les domaines de la reproduction par la possibilité de faire de choix, d'agir librement, de prendre les décisions visant leur propre corps et d'assumer les responsabilités de leurs actes. De plus, les féministes posent des questions et mettent en doute des hypothèses associées aux pratiques en matière de reproduction. Pourquoi incite-t-on les femmes à accepter les souffrances, l'incertitude et les déceptions découlant de la fertilisation

in vitro, utilisée comme "traitement" du nombre insuffisant de spermatozoïdes des hommes, alors que l'insémination artificielle par donneur est plus simple et indolore, et a un taux de réussite plus élevé? Cette question, comme bien d'autres soulevées dans le livre, mène à une analyse critique des hypothèses tenues pour acquises dans les discussions relatives aux nouvelles techniques de reproduction et sont axées sur leurs effets possibles sur les femmes et les enfants.

Overall, Christine. "Reproductive Ethics: Feminist and Non-Feminist Approaches", *Revue juridique La femme et le droit*, 1, 2 (1986) : 271-279.

L'éthique de la reproduction est une sous-discipline de la philosophie qui s'intéresse à une grande diversité de questions morales liées à la reproduction humaine. Dans cet article, l'auteur compare les points de vue féministe et non féministe. L'approche non féministe fait fi de l'expérience des femmes et adopte les perceptions et interprétations des hommes; elle tient peu compte de l'oppression présente et passée des femmes, par conséquent, elle ne contribue aucunement à réduire l'emprise des hommes à laquelle ont toujours été soumises les femmes, alors que l'approche féministe s'attaque à toutes ces questions. L'auteur donne aussi des exemples précis de chacune de ces approches en matière d'éthique de la reproduction. En ce qui concerne l'approche non féministe, la tendance à se limiter à certaines questions à l'exclusion d'autres questions d'égale importance, et même plus importantes, démontre bien l'orientation des discussions philosophiques relatives à l'avortement. Ainsi, la croyance voulant que tout le monde possède le droit naturel d'être parent subsiste parce que nous ne tenons pas compte de certaines ramifications de la fonction de reproduction. De plus, la plupart des gens estiment que l'infertilité devrait être traitée seulement chez les femmes hétérosexuelles et mariées, ce qui prive automatiquement certaines femmes célibataires et lesbiennes de la maternité. Enfin, l'approche non féministe de l'éthique de la reproduction se caractérise par le manque d'intérêt pour les répercussions des nouvelles techniques de reproduction pour les femmes et les enfants. En revanche, l'approche féministe se fonde sur une vision presque sceptique de l'éthique de la reproduction et peu enthousiaste à l'égard des avantages possibles des techniques de reproduction. Une telle approche permet cependant de constater que toutes sortes de questions sont associées à la reproduction humaine. Dans le cas de l'avortement, par exemple, les féministes ne limitent pas le débat pas à la seule question du fœtus. Elles examinent d'un oeil critique les hypothèses qui sous-tendent les pratiques en matière de reproduction. Elles canalisent l'attention sur le sens véritable des techniques de reproduction et les risques qu'ils comportent pour les femmes et les enfants. En conclusion, l'auteure signale que, jusqu'à maintenant, la politique sociale dans le domaine de la reproduction au Canada et aux États-Unis s'est fondée sur l'approche non féministe de l'éthique de la reproduction. Pour que les responsabilités et les pouvoirs reviennent aux femmes, nos gouvernements doivent adopter l'approche féministe en matière de réglementation.

Rodgers, Sandra. "Fetal Rights and Maternal Rights: Is There A Conflict?", *Revue juridique La femme et le droit*, 1, 2 (1986) : 276-279.

Depuis quelques années, une tendance à protéger les droits juridiques de l'enfant à naître s'affirme de plus en plus au Canada et aux États-Unis, et soulève la controverse en ce qui a trait aux droits du fœtus par opposition aux droits de la mère. À l'heure actuelle, un nombre croissant de juges et d'universitaires sont favorables à la protection des droits du fœtus en priorité sur l'autonomie de la mère. De plus, les questions juridiques liées à l'avortement ont été soigneusement étudiées par les magistrats, mais de nombreuses décisions judiciaires prises en dehors de ce cadre limité ont été en grande partie inadéquates. L'auteur donne certains exemples où le comportement de la mère a été jugé contraire à l'intérêt du fœtus. Par exemple, au Canada, on a jugé que des femmes enceintes ayant un problème d'alcool ou de drogue infligeaient des abus prénatals à leur enfant. Les intérêts de la mère deviennent directement opposés à ceux du fœtus, ce qui met en cause l'autonomie de la mère. L'auteur explique également comment certaines décisions de la Cour suprême des États-Unis concernant l'avortement ont clairement démontré que l'État défend les intérêts du fœtus quoique l'autonomie de la mère a encore priorité lorsque sa santé ou sa vie est menacée. L'auteur fait, en outre, des distinctions à certains égards. L'examen de la loi canadienne en matière d'avortement, notamment, diffère considérablement de celle des États-Unis. En vertu de la loi, une femme canadienne ne peut obtenir un avortement à moins qu'un comité d'avortement thérapeutique ne décide que la poursuite de la grossesse représente une menace pour la santé ou la vie de la mère. En conclusion, L'auteure soutient que la protection du fœtus ne s'appuie pas sur des fondements juridiques suffisants. Par conséquent, une ordonnance judiciaire visant la protection du fœtus va à l'encontre de l'auto-détermination des femmes et viole les principes de l'égalité sexuelle pour lesquelles les femmes se battent depuis des décennies.

**TEXTES TIRÉS DE *TEST-TUBE WOMEN:*  
*WHAT FUTURE FOR MOTHERHOOD?***

Albury, Rebecca. "Who Owns The Embryo?", dans *Test-Tube Women: What Future For Motherhood?*, édité par Rita Arditti et coll., Londres : Pandora Press, 1989, pp. 54-67.

Les discussions qui ont cours sur la fertilisation in-vitro reprennent des thèmes semblables à ceux du débat sur l'avortement. Dans son article, Mme Albury indique quels sont ces thèmes : le rôle de la technologie, le pouvoir des médecins, les besoins de la société, le rôle des lois, les désirs des femmes et la place du conjoint. Le débat se fonde sur les principes traditionnels de la démocratie libérale selon lesquels les responsabilités sont également partagées entre les sexes, et la vie est la même, peu importe la classe sociale ou la race. Les féministes se doivent d'abolir les rapports de force inégaux entre les hommes et les femmes qui sont maintenus par les scientifiques et les législateurs. L'auteure explore les hypothèses admises sur la femme et la famille puisque l'avortement et les nouvelles techniques reproductives remettent en question le rôle qu'on astreint la femme à tenir au sein de la famille et en tant que mère. De plus, les questions juridiques relatives à la garde d'un enfant dans les cas de sida (lorsque le sperme provient d'un donneur inconnu) et à la maternité de substitution continuent de dominer la réforme législative. Toutefois, il n'y a pas d'examen critique des relations sociales qui structurent le processus de la reproduction humaine parce que les lois et la technologie médicale consolident les rapports de force.

Arditti, Rita and Shelley Minden. "An Interview With Mirtha Quintanales", tiré de The Third World Women's Archives, dans *Test-Tube Women: What Future For Motherhood?*, édité par Rita Arditti et coll., Londres : Pandora Press, 1989, pp. 119-130.

Mirtha Quintanales raconte certaines de ses expériences personnelles en ce qui a trait aux techniques de reproduction et à l'avortement du point de vue d'une professionnelle de la santé latino-américaine. Au cours d'une entrevue, elle parle de sa quête de connaissances sur la reproduction et de la recherche de son identité sexuelle durant son adolescence. Diverses méthodes de contraception lui ont été imposées à un jeune âge sans qu'elle reçoive l'information nécessaire pour prendre une décision éclairée en connaissant les effets secondaires de chacune. Malheureusement, elle devient enceinte malgré un bouclier de Dalkon et se fait avorter. Deux mois plus tard, elle est de nouveau enceinte, mais, cette fois, elle décide de garder l'enfant bien que son mari soit abusif et qu'elle ait peu de soutien affectif. Au cours du troisième mois de grossesse, on lui offre du Depo-Provera et un progestatif de synthèse pour ses saignements. Peu de temps après, elle fait une fausse couche (probablement due à l'avortement), qui, combinée aux effets des produits chimiques et des contraceptifs, a sur elle un effet dévastateur. Elle quitte ensuite son mari et déclare son homosexualité; elle est donc libérée de toutes les contraintes associées à la contraception et au mode de vie hétérosexuel.

Clarke, Adele. "Subtle Forms of Sterilization Abuse: A Reproductive Rights Analysis", dans *Test-Tube Women: What Future For Motherhood?*, édité par Rita Arditti et coll., Londres : Pandora Press, 1989, pp. 188-212.

Dans ce document, la militante des droits en matière de reproduction, Adele Clarke, présente dix des types les plus communs d'abus subtil liés à la stérilisation. Par exemple, le consentement à la stérilisation est obtenu légalement, mais dans un contexte social où les hommes et les femmes concernés ne sont pas totalement libres de faire des choix et d'exercer leur autonomie. On trouve ce genre d'abus subtils partout dans le monde et ils sont de plus en plus fréquents. Les types d'abus subtils signalés par Mme Clarke sont les suivants : choix restreints en matière d'avortement, hystérectomies inutiles, facteurs économiques limitant les choix sur le plan de la reproduction, manque d'information sur l'irréversibilité de la stérilisation, manque de connaissances sur les autres méthodes de contraception ou accès limité à celles-ci, stérilisation lors de l'accouchement ou de l'avortement, stérilité ou infertilité iatrogénique (liée à des causes médicales), nombre excessif de stérilisations de femmes bénéficiaires de l'aide sociale, idées préconçues sur la taille et la structure "convenable" de la famille, et, enfin, pénurie de services de counselling destinés à prévenir les regrets suite à une stérilisation. Mme Clarke conclut par des recommandations axées sur les liens entre les dimensions sociales, médicales, politiques et personnelles. Elle suggère notamment d'accroître les connaissances des hommes et des femmes sur les moyens de contraception, d'améliorer la surveillance de l'application des diverses réglementations relatives à la stérilisation et de mieux faire connaître l'irréversibilité de la stérilisation. Ces recommandations, et les autres qu'elle mentionne, favoriseraient l'obtention de la liberté pour tous sur le plan de la reproduction.

Corea, Genoveffa. "Egg Snatchers", dans *Test-Tube Women: What Future For Motherhood?*, édité par Rita Arditti et coll., Londres : Pandora Press, 1989, pp. 37-56.

L'article décrit le procédé utilisé pour obtenir des ovocytes humains à des fins expérimentales. Au cours d'une rencontre avec un biologiste renommé, l'auteure découvre qu'on achète et qu'on utilise les femmes puis qu'on les met au rancart comme les animaux de laboratoire. Aujourd'hui, beaucoup de médecins prônent l'ovariectomie préventive (l'ablation d'ovaires sains) afin d'obtenir des ovocytes pour des expériences sur la reproduction. Mme Genoveffa fait état de quelques cas où on prescrit du Pergonal à des patientes pour qu'elles produisent une grande quantité d'ovules, qui sont ensuite recueillis par leur médecin, souvent sans le consentement des intéressées. De plus, l'auteure dévoile la nature de certaines entreprises de l'industrie de la reproduction telles que les banques de sperme congelé, les banques d'ovocytes et d'embryons congelés d'animaux, les associations internationales qui font le transfert des embryons des animaux de ferme, les cliniques d'insémination pour mères porteuses et les cliniques de détermination du sexe. L'industrie de la maternité de substitution subdivise les fonctions liées à la maternité en petites parties, ce qui réduit le pouvoir de la mère et nuit à sa prétention à l'enfant. L'auteure conclut en disant que l'industrie de la reproduction limite le

rôle de la femme à celui de mère substitut et de mère sociale pour qu'elle reste sous domination masculine.

Finger, Anne. "Claiming All Of Our Bodies: Reproductive Rights and Disabilities", dans *Test-Tube Women: What Future For Motherhood?*, édité par Rita Arditti et coll., Londres : Pandora Press, 1989, pp. 281-297

Dans le débat sur les nouvelles techniques de reproduction, on prend rarement en considération l'impact de celles-ci sur les personnes handicapées. Elles sont pourtant victimes de nombreux stéréotypes sociaux puisqu'on les perçoit généralement comme solitaires, misérables et asexuées. Nombre de ces stéréotypes tiennent à ce que la société considère les personnes handicapées comme d'éternels enfants, incapables d'avoir des relations sexuelles normales et encore moins de procréer. Le public voit d'un mauvais oeil qu'elles deviennent parents, et beaucoup d'entre elles sont contraintes à la stérilisation. Mme Finger cite en exemple la stérilisation, dite volontaire, d'un garçon de six ans. Elle décrit des cas où l'on a demandé à des personnes handicapées pourquoi elles avaient besoin d'une méthode contraceptive. Elle ajoute qu'il n'y a aucune méthode sûre et efficace pour les personnes handicapées car la pilule anticonceptionnelle entraîne des problèmes de circulation chez les femmes en fauteuil roulant, les femmes qui sont paralysées sont incapables de mettre en place un diaphragme et les stérilets peuvent être dangereux parce que beaucoup de femmes handicapées n'ont aucune sensation utérine, par conséquent elles ne se rendraient pas compte d'une infection ou d'une perforation de l'utérus. Dans un tel contexte, on a contraint les femmes handicapées à prendre du Depo-Provera, sans qu'elles puissent en faire connaître les effets secondaires ou tout autre problème. L'auteure conclut que *tous* les corps humains sont sexués et souligne que dans le débat concernant les conséquences des techniques de reproduction pour les femmes et leur corps, il ne faut pas oublier les droits des femmes handicapées.

Ince, Susan. "Inside The Surrogate Industry", dans *Test-Tube Women: What Future For Motherhood?*, édité par Rita Arditti et coll., Londres : Pandora Press, 1989, pp. 99-116.

L'article est un compte rendu de première main sur l'industrie de la maternité de substitution. Afin de comprendre ce qui se passe dans ce secteur et trouver réponse à certaines questions qu'elle et d'autres féministes se posent depuis longtemps, Mme Ince a offert ses services à une entreprise qui recrute des mères porteuses. Elle a été stupéfaite par l'absence de préparation psychologique et physique donnée par l'entreprise avant d'accepter sa candidature. De plus, la rémunération de la mère porteuse, qui est de 10 000 \$, est payée "comptant à la livraison", par conséquent, si la candidate ne devient pas enceinte ou si elle fait une fausse couche, elle ne reçoit pas un sous pour ses efforts. L'entreprise peut forcer la mère porteuse à subir n'importe quel traitement ou test qu'elle croit nécessaire pour garantir la qualité du "produit". L'auteure souligne l'insensibilité de l'industrie envers les mères porteuses et les femmes

infertiles, et certaines des conséquences juridiques et sociales de la maternité de substitution. D'après Mme Ince, l'industrie de la maternité de substitution représente le summum de la domination masculine parce que tout le processus donne de l'importance au père et offre aux femmes une nouvelle façon de se prostituer en vendant leur utérus et leur capacité de reproduction. L'industrie de la maternité de substitution est en pleine expansion et il incombe aux féministes visionnaires de dénoncer son exploitation systématique des femmes pendant qu'elle se développe.

Katz Rothman, Barbara. "The Meaning of Choice in Reproductive Technology", dans *Test-Tube Women: What Future For Motherhood?*, édité par Rita Arditti et coll., Londres : Pandora Press, 1989, pp. 23-33

Grâce aux progrès dans le domaine des techniques de reproduction, les femmes disposent de tout un éventail de possibilités. Toutefois, comme le fait valoir Mme Rothman, le revers de la médaille c'est qu'elles limitent la capacité des femmes de choisir. Par exemple, la surveillance du fœtus permet aux femmes de connaître tout handicap ou maladie de leur enfant, elles peuvent ainsi décider si elles veulent poursuivre ou interrompre leur grossesse. L'auteure parle du droit de la femme de prendre librement un telle décision et des facteurs sociaux et économiques qui influent sur son choix. Les techniques de reproduction peuvent servir à donner certains pouvoirs aux femmes, mais elles peuvent aussi les asservir. Le recours aux nouvelles techniques destinées à traiter l'infertilité s'accompagne de l'utilisation de drogues expérimentales et d'intervention chirurgicales dangereuses, ainsi que de traumatismes psychologiques et d'un énorme fardeau pour les parents à qui la progéniture fait défaut. Comme le précise Mme Rothman, malgré l'existence de nouvelles méthodes, plus du tiers des couples ne réussissent pas à concevoir, donc pour eux, le choix d'abandonner se substitue au sentiment d'irréversibilité de l'infertilité. De plus, le choix des femmes est dicté par la structure sociale; le besoin d'être mère, d'avoir une petite famille et des enfants parfaits sont des normes sociales qui influent sur les décisions de la femme. Mme Rothman conclut qu'en matière de reproduction les femmes n'auront jamais la liberté de choix. Le droit de la femme au libre choix et à l'information devrait être examiné en fonction du contexte social qui dicte ses choix, pas seulement en fonction des libertés individuelles.

Minden, Shelley. "Designer Genes: A View From the Factory", dans *Test-Tube Women: What Future For Motherhood?*, édité par Rita Arditti et coll., Londres : Pandora Press, 1989, pp. 92-98.

Mme Shelley découvre que même si de nombreux laboratoires où l'on fait de la manipulation génétique sont dirigés par des hommes de sciences, la plus grande partie du travail est effectuée par des techniciennes. Les expériences de manipulation génétique ou comme les appelle l'auteure, les "designer genes" (les gènes sur mesure) comporte la création de gènes artificiels

qui sont introduits dans l'embryon pour corriger le matériel génétique de l'enfant. Lorsque la technologie sera au point, des gènes indésirables pourront être identifiés et modifiés. Un des plus grands avantages de cette technique sera la localisation du gène qui cause une maladie, et son remplacement par un gène normal. Toutefois, cette technologie soulève plusieurs questions d'ordre politique, par exemple, quels gènes seront considérés "indésirables"? Qui prendra cette décision? Quel choix les femmes auront-elles? Les femmes seront-elles informées des risques de manière à pouvoir faire des choix éclairés? Mme Minden conclut que les chercheurs dicteront aux femmes quel genre d'enfants elles pourront mettre au monde. Par conséquent, elle croit que les femmes devraient être mieux préparées et mieux informées, pour être en mesure de s'adapter à l'évolution technologique.

Murphy, Jane. "From Mice to Men? Implications of Progress in Cloning Research", dans *Test-Tube Women: What Future For Motherhood?*, édité par Rita Arditti et coll., Londres : Pandora Press, 1989, pp 76-91

Le clonage n'est plus du domaine de la fiction. L'article de Mme Murphy explore les conséquences, pour les femmes, des progrès technologiques dans ce secteur. Il y a risque que la femme soit considérée simplement comme une productrice d'ovule et que l'homme la dissocie du processus de la maternité et de l'éducation. Lors d'une entrevue avec un spécialiste du clonage, l'auteure remarque sur le mur des affiches publicitaires exploitant l'image de la femme-objet. Elle se demande si les scientifiques reproduisent, dans leur travaux, les attitudes de la société envers les femmes et si le clonage reproduira société patriarcale. De plus, l'auteure soutient que seuls les hommes ont été immortalisés par l'histoire, et que le clonage perpétuera ce phénomène car seuls les hommes seraient clonés puisqu'ils dominent totalement les femmes par le contrôle qu'ils exercent sur leurs capacités de reproduction. De plus, par le clonage, les hommes réduiraient le rôle de la femme à celui de mère de substitution, ce qui limiterait encore davantage sa fonction sur le plan de la reproduction.

Murphy, Julie. "Egg Farming and Women's Future", dans *Test-Tube Women What Future For Motherhood?*, édité par Rita Arditti et coll., Londres : Pandora Press, 1989, pp. 68-75

Mme Murphy décrit la pratique qui consiste à recueillir les ovocytes de la femme comme une pratique avicole, car la femme est considérée comme une marchandise et ce qu'elle produit a une grande valeur. Cette pratique patriarcale est exécutée sans qu'il y ait de réflexion sur ses conséquences pour la femme. L'auteure examine le transfert d'embryons (l'implantation dans l'utérus d'une autre femme) et la réimplantation d'embryons (la réinsertion dans l'utérus de la femme qui l'a produit). Pour ces deux techniques le corps de la femme sert seulement de point de départ et d'arrivée d'une intervention pratiquée par l'homme et la perception patriarcale de la femme est essentiellement restée la même, de "productrice de bébés", elle est devenue "banque d'ovules". L'article de Mme Murphy examine comment la femme pourrait profiter

de cette situation : 1) un grand nombre de femmes incapables de procréer pourraient être mises à contribution, 2) la collecte des ovules pourrait devenir un moyen de contraception, 3) le transfert d'embryons pourrait permettre à des amies d'échanger des ovules et de partager l'expérience de la grossesse. Toutefois, la femme n'est pas libre de faire de tels choix parce que c'est l'homme qui détermine les moyens et les limites de la reproduction. Les femmes doivent défendre leurs droits biologiques à l'égard de leur ovocytes afin d'empêcher que ne s'intensifie l'exploitation patriarcale du produit qu'on convoite.

Pollock, Scarlet. "Refusing to Take Women Seriously: Side Effects and the Politics of Contraception", dans *Test-Tube Women: What Future For Motherhood?*, édité par Rita Arditti et coll., Londres : Pandora Press, 1989, pp. 138-152.

Dans les relations hétérosexuelles, la contraception incombe généralement aux femmes. L'article de Mme Pollock examine différentes méthodes de contraception, ainsi que leurs effets secondaires que les médecins considèrent souvent comme étant normaux pour les femmes, tels que les maux de tête, l'hypertension artérielle, la dépression, une faible libido et les pertes blanches. C'est seulement lorsque les effets secondaires mettent la vie de la femme en danger que les médecins les prennent au sérieux. En discutant avec cinquante femmes, en Angleterre, l'auteure a découvert que presque toutes ces femmes n'avaient aucune connaissance pratique avant d'utiliser la pilule contraceptive. De même, elles l'avaient presque toutes utilisée sans en connaître les effets secondaires. Un grand nombre de ces femmes relatent leurs expériences personnelles et posent un regard critique sur les pratiques médicales et sur le refus des médecins de prendre les femmes au sérieux.

Trawick, Eleanor. "Teenage Oppression and Reproductive Rights", dans *Test-Tube Women: What Future For Motherhood?*, édité par Rita Arditti et coll., Londres : Pandora Press, 1989, pp. 131-137

Les droits des adolescents et des adolescentes en matière de reproduction sont restreints par des styles de vie qui favorisent le sexisme et l'homophobie, les oppriment et limitent leur liberté. Elle-même adolescente, l'auteure met en doute bien des idées reçues sur la place des adolescents dans la société. Elle demande aux adolescentes de lutter pour leurs droits en matière de reproduction, ce qui amorcerait un mouvement des droits des adolescents. Sa remise en question de la famille traditionnelle génère une discussion sur ce qui est considéré comme un comportement "moral" dans des relations convenables entre hommes et femmes.

Les adolescents n'ont aucun pouvoir car ils n'ont pas de rôle sur le plan économique et sont sous la tutelle de leurs parents. En raison de cette dépendance, ils utilisent bien souvent des moyens de contraception avec peu ou pas d'information préalable sur leurs effets secondaires parce que la société croit qu'en les gardant dans l'ignorance elle les protégera contre les mauvaises influences. En tant que lesbienne, l'auteure parle aussi de la lutte des adolescents et des adolescentes homosexuels et de leur libération.

## AUTRES LECTURES SUGGÉRÉES

- Achilles, Roña. "Donor Insemination: The Future of A Public Secret" dans *In the Future of Human Reproduction*, édité par Christine Overall, Toronto: The Women's Press, 1989, 105-119.
- Anns, George J. "Making Babies Without Sex: The Law and the Profits", *American Journal of Public Health*, 74, 12 (décembre 1984): 1415-1417.
- Balasubrahmanyam, Vimal. "Women As Targets in India's Family Planning Policy" dans *Test-Tube Women: What Future For Motherhood?*, édité par Rita Arditti et coll., Londres: Pandora Press, 1989, 153-164.
- Bercovitch, Joan. "Civil Regulation of Reproductive Technologies: New Laws for the New Biology?", *Canadian Journal of Women and the Law*, 1,1 (1986): 385-406.
- Best, D' John et Robert Wilson. "Commonwealth Perspectives on IVF Funding - A Discussion Paper", *Australian Clinical Review*, 8, 29 (juin 1988): 45-51.
- Breeze, Nancy. "Who Is Going To Rock The Petri Dish? For Feminists Who Have Considered Parthenogenesis When The Movement Is Not Enough" dans *Test-Tube Women: What Future For Motherhood?*, édité par Rita Arditti et coll., Londres: Pandora Press, 1989, 397-410.
- Brodribb, Somer. "Delivering Babies: Contracts and Contradictions" dans *The Future of Human Reproduction*, édité par Christine Overall, Toronto: The Women's Press, 1989, 139-158.
- Brodribb, Somer. "Off the Pedestal and Onto the Block? Motherhood, Reproductive Technologies and the Canadian State", *Canadian Journal of Women and the Law*.
- Brumby, Margaret and Pascal Kasimba. "When is Cloning Lawful?" *Journal of In Vitro Fertilization and Embryo Transfer*, 4, 4 (August 1987): 198-204.
- Bunkle, Phillida. "Calling The Shots? The International Politics of Depo-Provera" dans *Test-Tube Women: What Future For Motherhood?*, édité par Rita Arditti et coll. Londres: Pandora Press, 1989, 165-187.
- Carver, Cynthia. "The New - and Debatable - Reproductive Technologies", dans *The Future of Human Reproduction*, édité par Christine Overall, Toronto: The Women's Press, 1989, 46-57.

- Cohen, Barbara. "Surrogate Mothers: Whose Baby Is It?", *American Journal of Law and Medicine*, 10, 2 (été 1984).
- Collins, J.A. et coll. "Clinical Factors Affecting Pregnancy Rates Among Infertile Couples", *Can. Med. Assoc. Journal*, 130 (1984): 269-273.
- Colodny, Nikki. "The Politics of Birth Control in a Reproductive Rights Context" In *The Future of Human Reproduction*, édité par Christine Overall, Toronto: The Women's Press, 1989, 30-45.
- Conférence annuelle des ministres responsables de la situation de la femme. *New Reproductive Technologies: Women's Concerns*, Direction générale de la condition féminine de l'Ontario, juin 1988.
- Dawson, Karen. "In Vitro Fertilisation: Legislation and Problems of Research" *British Medical Journal*, 295 (novembre 7, 1987): 1184-1186.
- Downer, Carol. "Through The Speculum" dans *Test-Tube Women: What Future For Motherhood?*, édité par Rita Arditti et coll., Londres: Pandora Press, 1989, 419-426.
- Duelli Klein, Renate. "Doing It Ourselves: Self Insemination" dans *Test-Tube Women: What Future For Motherhood?*, édité par Rita Arditti et coll., Londres: Pandora Press, 1989, 382-390.
- Eichler, Margrit. "Some Minimal Principles Concerning the New Reproductive Technologies" dans *The Future of Human Reproduction*, édité par Christine Overall. Toronto: The Women's Press, 1989, 226-235.
- Eichler Margrit. *Human Rights and the New Reproductive Technologies: Individual or Collective Choices?* (version révisée d'un document préparé pour la conférence sur les droits de la personne), 28 janvier 1991.
- "Equal Opportunity For Babies? Not In Oakland! - Coalition To Fight Infant Mortality", dans *Test-Tube Women: What Future For Motherhood?*, édité par Rita Arditti et al. Londres: Pandora Press, 1989, 391-396.
- Gaze, Beth and Karen Dawson. "Distinguishing Medical Practice and Research: The Special Case of IVT", *Bioethics*, 3, 4 (octobre 1989): 301-319.
- Gillon, Raanan. "In Britain, The Debate After The Warnock Report", *Hastings Centre Report*, 17, 3 (juin 1987): 16-18.
- Hanmer, Jalna. "A Womb Of One's Own" dans *Test-Tube Women: What Future For Motherhood?*, édité par Rita Arditti et coll., Londres: Pandora Press, 1989, 438-448.

- Hirsch, Marilyn B. et William D. Mosher. "Characteristics of Infertile Women In The United States and Their Use of Infertility Services", *Fertility and Sterility*, 47, 4 (avril 1987): 619-625.
- Holland, Ruth and Jill McKenna. "Regaining Trust" dans *Test-Tube Women: What Future For Motherhood?*, édité par Rita Arditti et coll., Londres: Pandora Press, 1989, 414-418.
- Hornstein, Francie. "Children By Donor Insemination: A New Choice For Lesbians" dans *Test-Tube Women: What Future For Motherhood?*, édité par Rita Arditti et coll., Londres: Pandora Press, 1989, 373-381.
- Hoskins, Betty B. et Helen Bequaert Holmes. "Technology and Prenatal Femicide" dans *Test-Tube Women: What Future For Motherhood?*, édité par Rita Arditti et coll., Londres: Pandora Press, 1989, 237-255.
- Hubbard, Ruth. "Personal Courage Is Not Enough: Some Hazards Of Childbearing In The 1980s", dans *Test-Tube Women: What Future For Motherhood?*, édité par Rita Arditti et coll., Londres: Pandora Press, 1989, 331-355.
- Iglesias, T. "In Vitro Fertilization: The Major Issues", *Journal of Medical Ethics*, 10 (1984): 32-37
- Jansen, R. "The Clinical Impact of In Vitro-fertilization. Part I: Results and Limitations of Conventional Reproductive Medicine", *Med J. Austr.*, 146 (1987): 342-353.
- Jansen, Robert. "In Vitro Fertilization: A History Of Quality Assurance in Australia, 1980-89", *Australian Clinical Review*, 9, 1 (1989): 27-32.
- Kaufmann, K. "Abortion, A Woman's Matter: An Explanation of Who Controls Abortion And How And Why They Do It" dans *Test-Tube Women: What Future For Motherhood?* Edited by Rita Arditti et coll., Londres: Pandora Press, 1989, 213-234.
- Khatamee, M.A. "Infertility: A Preventable Epidemic?", *Int. J. Fertil.*, 33 (1988): 246-251.
- Kovacs, Gabor T. et coll. "The Attitudes of the Australian Community to Treatment of Infertility By In Vitro Fertilization and Associated Procedures", *Journal of In Vitro Fertilization and Embryo Transfer*, 2, 4 (décembre 1985): 213-216.
- Lampert, Ann T. "The Genetics of Secrecy in Adoption, Artificial Insemination and In Vitro Fertilization", *American Journal of Law and Medicine*, 14, 1 (printemps 1988).
- Lippman, Abby. "Prenatal Diagnosis: Reproductive Choice? Reproductive Control?" dans *The Future of Human Reproduction*, édité par Christine Overall, Toronto: The Women's Press, 1989, 182-194.

- McConnell, Michael W. "The Selective Funding Problem: Abortions and Religious Schools", *The Harvard Law Review*, 989-1050.
- McCormack, Thelma. "When is Biology Destiny?" dans *The Future of Human Reproduction*, édité par Christine Overall, Toronto: The Women's Press, 1989, 80-94.
- McCormack, T. "Public Policies and Reproductive Technology: A Feminist Critique", *Analyse de politiques*, 14 (1988): 361-375.
- Morgan, Charles. "New Australian Law On Embryos Still Confuses Researchers", *Nature*, 325, 15 (janvier 1987): 185.
- Newport, Chris. "The Courage of Sisters" dans *Test-Tube Women: What Future For Motherhood?*, édité par Rita Arditti et coll., Londres: Pandora Press, 1989, 449-456.
- O'Reilly, Patricia. "Small 'p' Politics: The Midwifery Example" dans *The Future of Human Reproduction*, édité par Christine Overall, Toronto: The Women's Press, 1989, 159-171.
- Pauly Morgan, Kathryn. "Of Woman Born? How Old-fashioned! - New Reproductive Technologies and Women's Oppression" dans *The Future of Human Reproduction*, édité par Christine Overall, Toronto: The Women's Press, 1989, 60-79.
- Poff, Deborah C. "Reproductive Technology and Social Policy in Canada" dans *The Future of Human Reproduction*, édité par Christine Overall, Toronto: The Women's Press, 1989, 216-225.
- Pollock, Scarlet. "Refusing To Take Women Seriously: Side Effects and the Politics of Contraception" dans *Test-Tube Women: What Future For Motherhood?* Rita Arditti et coll., Londres: Pandora Press, 1989, 138-152.
- Rapp, Rayna. "XYLO: A True Story" dans *Test-Tube Women: What Future For Motherhood?*, édité par Rita Arditti et coll., Londres: Pandora Press, 1989, 313-328.
- Raymond, Janice. "Feminist Ethics, Ecology and Vision" dans *Test-Tube Women: What Future For Motherhood?*, édité par Rita Arditti et coll., Londres: Pandora Press, 1989.
- Ritchie, Maureen. "Taking The Initiative: Information Versus Technology In Pregnancy" dans *Test-Tube Women: What Future For Motherhood?*, édité par Rita Arditti et coll., Londres: Pandora Press, 1989, 402-413.
- Rodgers, Sanda. "The Future of Abortion in Canada: A Legal Viewpoint" dans *The Future of Human Reproduction*, édité par Christine Overall, Toronto: The Women's Press, 1989, 195-204.

- Rodgers, Sanda. "Pregnancy as Justification For Loss of Juridical Autonomy" dans *The Future of Human Reproduction*, édité par Christine Overall, Toronto: The Women's Press, 1989, 174-181.
- Roggencamp, Viola. "Abortion Of A Special Kind: Male Sex Selection In India" dans *Test-Tube Women: What Future For Motherhood?*, édité par Rita Arditti et coll., Londres: Pandora Press, 1989, 266-277.
- Rothman, B.K. "The Products of Conception: The Social Context of Reproductive Choices", *Journal of Medical Ethics*, 11 (1985): 188-192.
- Rowland, Robyn. "Reproductive Technologies: The Final Solution To The Woman Question" dans *Test-Tube Women: What Future For Motherhood?*, édité par Rita Arditti et coll., Londres: Pandora Press, 1989, 356-369.
- Roy, David J. and John R. Williams. "Canada: Conflict As Well As Consensus", *Hastings Centre Report*, 17, 3 (juin 1987): 32-34.
- Sangari, Kumkum. "If You Would Be The Mother Of A Son" dans *Test-Tube Women: What Future For Motherhood?*, édité par Rita Arditti et coll., Londres: Pandora Press, 1989, 256-265.
- Sarma, Vimala. "Success Breeds Problems", *Nature*, 303, 12 (mai 1983): 103.
- Saunders, D. M. et coll. "The Australian Register: Current Research and Future Role: A Preliminary Report" dans *Vitro Fertilization and Other Assisted Reproduction*, vol. 541, édité par Howard W. Jones Jr. et Charlotte Schrader, New York Academy of Sciences, 1988, 7-21.
- Saxton, Marsha. "Born and Unborn: The Implications of Reproductive Technologies For People With Disabilities" dans *Test-Tube Women: What Future For Motherhood?*, édité par Rita Arditti et coll., Londres: Pandora Press, 1989, 298-312.
- Schinfeld, J.S. et al. "Ethical Considerations in the Management of Infertility", *Journal of Reproductive Medicine*, 31, 11 (1988): 1938-1942.
- Sellar, Jeffrey. "Orphan Embryos", *Nature*, 309, 28 (juin 1984): 738.
- Sellar, Jeffrey. "In Vitro Fertilization Law Too Late", *Nature*, 309, 10 (mai 1984): 105.
- Sherwin, Susan. "Feminist Ethics and New Reproductive Technologies" dans *The Future of Human Reproduction*, édité par Christine Overall, Toronto: The Women's Press, 1989, 259-271.

- Simand, Harriet. "1938-1988: Fifty Years of D.E.S. - Fifty Years Too Many" dans *The Future of Human Reproduction*, édité par Christine Overall, Toronto: The Women's Press, 1989, 95-104.
- Singer, Peter, and Deane Wells. "In Vitro Fertilization: The Major Issues", *Journal of Medical Ethics*, 9 (1983): 192-195.
- Singer, Peter. "Making Laws On Making Babies", *Hastings Centre Report*, 15, 4 (août 1985): 5-6.
- Tait, J.J. "Ethical Issues in Reproductive Technology: A Feminist Perspective", *Les cahiers de la femme*, 45-45.
- Thompson, Paul. "The Home Birth Alternative to Medicalization of Childbirth: Safety and Ethical Responsibility" dans *The Future of Human Reproduction*, Christine Overall, Toronto: The Women's Press, 1989, 205-215.
- Van Wagner, Vicki et Bob Lee. "Principles into Practice: An Activist Vision of Feminist Reproductive Health Care" dans *The Future of Human Reproduction*, édité par Christine Overall, Toronto: The Women's Press, 1989, 238-258.
- W. W. Watters et coll. "Response to Edward W. Keyserlingk's Article: The Unborn Child's Right to Prenatal Care", *Health Law in Canada*, 4, 2 (1983): 32-34.
- Waller, Louis. "In Australia, The Debate Moves To Embryo Experimentation", *Hastings Centre Report*, 17, 3 (juin 1987): 21-22.
- Walters, LeRoy. "Ethics and New Reproductive Technologies: An International Review of Committee Statements", *Hastings Centre Report*, 17, 3 (juin 1987): 3-9.
- Williams, Linda S. "No Relief Until the End: The Physical and Emotional Costs of In Vitro Fertilization" dans *The Future of Human Reproduction*, édité par Christine Overall, Toronto: The Women's Press, 1989, 120-138.
- Wilson, Robert et D<sup>r</sup> John Best. "In Vitro Fertilisation in Australia", *Australian Clinical Review*, 8, 29 (juin 1988): 52-82.
- Wood, C. et A. Trounson. "Current State and Future of IVF", *Clinics in Obstetrics and Gynaecology*, 12, 4 (décembre 1985): 753-766.